

# AU SERVICE DES FAMILLES ET DES JEUNES EN DIFFICULTÉ

## Pour une insertion dans la durée

**La Fondation Corot Solidarités** soutient les projets d'aide à l'insertion des publics fragilisés, particulièrement les jeunes sans abri et les familles accueillies par l'association Corot Entraide d'Auteuil.

Créer une relation de confiance, apporter un soutien matériel approprié, proposer un parcours individuel : depuis 1973 Corot Entraide agit sur ces trois leviers pour aider chacun à retrouver son équilibre personnel et social.

Notre action repose sur des moyens importants : trois centres d'hébergement, des locaux d'accueil, une équipe professionnelle de 135 bénévoles et 17 salariés.

Nous avons créé en 2012 notre fondation Corot Solidarités, habilitée à recevoir les dons déductibles de l'IFI, sous l'égide de la **Fondation Caritas France** pour conforter nos actions d'insertion.

***Votre générosité est notre force, nous avons besoin de votre soutien.  
Je vous en remercie du fond du cœur.***

**Jean-Pierre Legros,**  
Président



### L'ACTION DE COROT ENTRAIDE EN 2025



**203 foyers  
accompagnés**  
(361 personnes)



**133 jeunes hébergés  
et accompagnés  
vers l'insertion**



**68 tonnes de  
produits alimentaires  
collectés**



**2 400 tenues  
vestimentaires  
distribuées**  
(hommes, femmes, enfants)

**En affectant une part de vos impôts à nos projets,  
vous participez au soutien vers l'insertion des personnes  
touchées par la précarité. (Voir les modalités au verso)**

# VOS DONN AGISSENT PRÈS DE CHEZ VOUS

## Répondre à la demande de soutien alimentaire

Les personnes précaires ont de plus en plus de mal à faire face à leurs dépenses essentielles, alimentation et logement.

- En 2025, nous avons collecté 68 tonnes de produits (contre 59 en 2024) et servi près de 41 000 équivalents repas.



## Assurer un accueil de qualité

Vos dons nous ont permis de réaliser 2 objectifs importants pour notre pérennité :

- **Maintenir des conditions d'hébergement dignes** : pour assurer l'hygiène, la sécurité et le confort de nos résidents, nous veillons à l'entretien, la rénovation et l'équipement de notre parc d'hébergement.
- **Optimiser notre espace : la rénovation de l'Épicerie sociale et du Vestiaire** permet de recevoir nos bénéficiaires et bénévoles dans un espace plus sûr, plus fonctionnel et accueillant. Corot est aujourd'hui une référence reconnue des acteurs sociaux à Paris.

## Soutenir l'insertion des jeunes sans domicile fixe

40 % des sans abri ont moins de 25 ans : l'accompagnement est fondamental pour la réinsertion des jeunes en situation d'urgence sociale.

- En 2025, vos dons ont contribué au suivi et à l'orientation de nos 133 jeunes accompagnés.



*Un grand merci de votre générosité !*

# NOS PRIORITÉS POUR 2026

## Consolider l'accompagnement des familles et personnes isolées

Le soutien à l'emploi, au numérique, aux démarches administratives (ateliers et permanences), l'aide alimentaire et les activités de lien social sont fondamentaux pour l'insertion des personnes précaires.



**Un don de 120 € (30 € après déduction fiscale) soutient une famille en précarité par accès à l'Épicerie Sociale durant un mois**

**Un don de 900 € (225 € après déduction fiscale) finance le suivi d'une famille durant 1 an**

« En février 2025, j'avais perdu mon emploi et j'étais sans ressources avec une fille de 16 ans. L'Épicerie sociale m'a permis de vivre au quotidien et, entourée par l'Équipe, j'ai repris confiance. Début 2026, avec le soutien de l'atelier emploi, j'ai retrouvé un poste pérenne adapté à mes problèmes de santé. Merci Corot ! » Amina, accompagnée en 2025

## Soutenir le parcours d'insertion des jeunes sans domicile fixe

Héberger et apporter une aide alimentaire, accompagner chacun dans la réalisation de son projet individualisé



**Un don de 1000 € (250 € après déduction fiscale) finance un mois d'hébergement / suivi d'un jeune en chambre de service. (Corot accueille 59 jeunes dans ce type de logement, dont l'association assure l'entretien)**

« J'ai traversé des moments très difficiles à la rue. À Corot on se sent protégé et stimulé : avoir un toit, être écoutée et conseillée sans jugement permet de se reconstruire. Aujourd'hui je poursuis mon projet professionnel pour aller travailler dans un secteur qui me plaît ! » Elsa, 23 ans, hébergée au Centre Corot, en formation pour devenir agent aéroportuaire.

## Les travaux d'entretien pour offrir des conditions d'hébergement dignes



**Un don de 1000 € (250 € après déduction fiscale) finance l'aménagement d'une chambre.**

« Nous dépendons de nos donateurs pour financer l'équipement et les travaux d'entretien de nos lieux d'hébergement (62 000 € en 2025) » Olivier de Hen, trésorier.

*Nous avons besoin de votre soutien !*

# SOUTENIR L'INSERTION AVEC LA FONDATION COROT SOLIDARITÉS

## FAIRE UN DON

### QUAND ?

Votre don déductible de l'IFI 2026 doit nous parvenir **avant la date limite d'envoi de votre déclaration IFI** et non la date limite du règlement de l'IFI en septembre.

À noter, en 2026, les délais de déclaration de revenus IR et IFI sont identiques et la date limite des déclarations en ligne : **Zone 1** (01 à 19 et non-résidents) : jeudi 21 mai 2026, **Zone 2** (20 à 54) : jeudi 28 mai 2026, **Zone 3** (55 à 976) : jeudi 4 juin 2026. **Date limite pour la déclaration papier : 19 mai 2026.**

### COMMENT ?

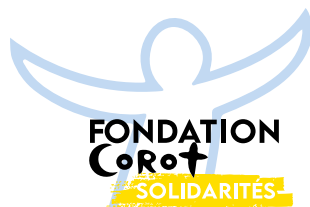
- **Nous vous encourageons à privilégier le don en ligne :**  
Par don sécurisé, carte bancaire ou prélèvement unique SEPA sur <https://www.fondationcaritasfrance.org/fondations/fondation-corot-solidarites/>
- **Par chèque à l'ordre de « Fondation Corot Solidarités »**



**Les dons à l'ordre de la Fondation Corot Solidarités sont déductibles à 75% de l'Impôt sur la Fortune Immobilière (dans la limite de 50 000 €)** Votre reçu fiscal vous sera adressé après enregistrement de votre don (il n'est pas nécessaire de le joindre à votre déclaration)

Pour plus d'informations sur les modalités de dons : [rdechampeaux@corot-entraide.org](mailto:rdechampeaux@corot-entraide.org) — 06 81 51 64 02

*Merci de nous aider  
à réaliser nos projets et  
pérenniser notre action !*



SOUS ÉGIDE DE LA FONDATION CARITAS FRANCE

# MERCI POUR VOTRE DON !

Votre générosité soutient les projets d'insertion de la Fondation Corot Solidarités en faveur des jeunes sans abri, des personnes et familles en difficulté.

## VOTRE DÉCLARATION IFI 2026

Votre don pour soutenir les plus fragiles est déductible à 75% de votre Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI), dans la limite de 50 000 €.

Votre don peut réduire votre IFI à 0 €, en divisant le montant total de votre IFI par 0,75.

Montant de votre IFI (en €)	Montant de votre don (en €)	Coût réel de votre don (en €)	Montant versé à l'État (en €)
750	1 000	250	0
3 750	5 000	1 250	0
7 000	10 000	2 500	0
18 750	25 000	6 250	0
50 000	66 666	16 666	0

- Votre déclaration IFI est couplée à votre déclaration d'IR (Impôt sur le revenu), dont les dates varient selon votre département de résidence et votre mode déclaratif (par la Poste ou par internet).
- **ATTENTION**, pour être pris en compte, **votre don doit être fait avant la date limite de votre déclaration IFI** (et non la date limite de règlement de votre IFI en septembre).
- Nous vous encourageons à privilégier le don sécurisé en ligne, par carte bancaire (ou AMEX) ou par prélèvement SEPA sur : <https://www.fondationcaritasfrance.org/fondations/fondation-corot-solidarites/>



Pour en savoir plus sur les modalités fiscales de l'IFI sur **WWW.COROT-ENTRAIDE.ORG**

MERCI DE COMPLÉTER OU DE CORRIGER CI-DESSOUS VOS COORDONNÉES

## OUI, je soutiens les projets de la Fondation Corot Solidarités

### JE FAIS UN DON DE :

- 900 €**, coût après déduction fiscale **225 €**  
J'offre un an d'accompagnement à une famille de 4 personnes  
(épicerie et suivi d'insertion).
- 1 000 €**, coût après déduction fiscale **250 €**  
Je finance la rénovation d'une chambre pour assurer  
un hébergement digne à un jeune.
- 3 000 €**, coût après déduction fiscale **750 €**  
J'offre 6 mois d'hébergement en chambre de service à un jeune.
- Montant** à ma convenance : .....€

### JE RÈGLE PAR :

- Don sécurisé, carte bancaire ou prélèvement SEPA sur  
<https://don.fondationcaritasfrance.org/corot-entraide/>
- Chèque à l'ordre de la Fondation Corot Solidarités

Les données recueillies vous concernant sont nécessaires à l'émission de votre reçu fiscal. Conformément à la Loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification en vous adressant à la Fondation Corot Solidarités.

## LA FISCALITÉ ENCOURAGE VOTRE GÉNÉROSITÉ !



**Un reçu fiscal vous sera adressé dès encaissement de votre don** (il n'est pas nécessaire de le joindre à votre déclaration de patrimoine), **à votre adresse postale ou par mail :**

.....@.....